



Notice technique

Pâturage des inter-cultures par les ovins



Auteur:

X. Delmon—Tr@me

En collaboration avec Dive-riMPACTS, un projet H2020 (Diversification à travers les rotations, les inter-cultures, les cultures mélangées soutenues par les acteurs des filières pour une plus grande durabilité).



1 Contexte

Points d'attention pour qui veut se lancer dans l'aventure !

Le pâturage des couverts hivernaux par les ovins est intéressant tant d'un point de vue agronomique qu'économique ou écologique, voire sociétal: les moutons détruisent le couvert sans impact négatif sur le sol et sa structure, tout en économisant un passage mécanisé. Ils restituent également de l'azote et d'autres éléments fertilisants, au contraire d'une fauche, et sous une forme plus rapidement assimilable par la culture suivante. Du côté des moutons, le pâturage des couverts se traduit par des performances zootechniques élevées: les couverts répondent largement aux besoins des animaux tant à l'entretien qu'en gestation et en lactation. Même l'engraissement des agneaux peut s'envisager sur ces surfaces. Au niveau sanitaire, pas de problème de parasitisme: les moutons pâturent des parcelles saines. Et l'image de moutons pâturent des parcelles de grandes cultures a un effet positif indéniable sur l'image de l'agriculture pour le citoyen.



La pratique du pâturage des inter-cultures hivernales par les ovins se révèle respectueuse de l'environnement à de nombreux égards (alternative au glyphosate, suppression de passage mécanisé pour le broyage des couverts) et des sols (fertilisation organique à travers la transformation de biomasse en matière organique via les déjections des moutons, piétinement « pied de mouton »)

Si les cultures de couverture sont encore largement perçues comme des cultures obligatoires et non comme des cultures de service bénéfiques au système agricole, le fait de leur donner de la valeur grâce au pâturage des moutons représente une opportunité économique, agronomique et environnementale pour les éleveurs de moutons et les cultivateurs de grandes cultures. **Pour en faire un partenariat gagnant-gagnant, il convient d'être attentif à différents aspects: Quel couvert implanter? Quand? Quel partenariat développer? Comment? Comment gérer son pâturage? Quel contenu donner au contrat entre éleveur et cultivateur?**



Notice technique

2 Description détaillée

Aspects agronomiques

La gestion des couverts est essentielle. Elle doit être considérée comme une culture de rente. Au vu du temps et de l'argent investis, il faut réfléchir à sa place dans la rotation et soigner son implantation pour qu'elle donne les résultats escomptés. Le fourrage produit par une culture dérobée (association graminées / légumineuses / crucifères) est très intéressant au niveau qualité nutritionnelle à une période de l'année où les disponibilités en herbe diminuent rapidement avec la baisse des températures. C'est la qualité des couverts qui permet d'assurer les besoins des brebis à l'entretien, en gestation et en lactation sans apport de concentrés. Aussi l'adaptation du couvert aux conditions locales est essentielle. Elle nécessite d'implanter des essais et un suivi sur plusieurs saisons. Il s'agit de se construire une base de connaissance.

Les dates de semis sont primordiales et encore plus dans les régions les plus froides. Il conviendra donc d'implanter le couvert le plus rapidement possible après la moisson. L'implantation devra être soignée et réalisée dans de bonnes conditions. Pour éviter des problèmes de levée, il conviendra de faire attention à la qualité des semences utilisées et à la technique de semis. Réaliser ses mélanges soi-même permet d'ajuster les proportions et de réaliser une économie sur l'achat des semences. Une estimation rigoureuse des surfaces requises est également importante. Elle se détermine à l'aide de différents paramètres tels que: taille du troupeau, quantité de fourrage disponible, précédent cultural, date de semis, date de sortie demandée par le cultivateur, main d'œuvre disponible, etc.

Bon à savoir

Les moutons peuvent aussi très bien valoriser des repousses de céréales ou plus couramment des repousses de colza. Certains cultivateurs les utilisent également pour déprimer leurs céréales au printemps. Ils utilisent de fortes charges à l'hectare (1000 brebis/ha) en 24 h pour ne pas abîmer la culture. Les céréales passent de 20 cm à 5 cm. On observe un impact sur les maladies (en raison de l'absence de feuilles), que la culture talle mieux, verse moins (hauteur finale réduite de 15 cm) pour un rendement final grain similaire à des parcelles non pâturées.

Aspects sanitaires et zootechniques

Dans le cas de pâturage d'inter-cultures, les moutons pâturent des parcelles saines. Il n'y a donc a priori pas de problèmes de parasitisme. Par contre, des cas de boiteries peuvent apparaître. Ils doivent être surveillés. Concernant la transition alimentaire lorsque les ovins rentrent sur les parcelles d'inter-cultures, il n'y a, a priori, pas de soucis. Mais il faut veiller à ce que les moutons rentrent sur la parcelle le ventre plein. L'engraissement et la finition des agneaux peuvent par exemple s'effectuer intégralement sur des inter-cultures. Le pâturage d'inter-cultures est également potentiellement idéal pour effectuer un « flushing » sur les brebis (fait d'enrichir la ration alimentaire des brebis en vue d'améliorer leur état de chair avant et pendant la saison de lutte).



Notice technique

Cette pratique a pour objet d'augmenter le taux d'ovulation et donc le taux d'agnelage. Ici également la qualité du couvert est essentielle. Le mélange à planter sera fonction de la date d'implantation, de la durée de mise en place, de la période de pâturage voulue (automne-hiver ou printemps), du mode de pâturage souhaité, du parcellaire disponible, des précédents et suivants culturaux et de la législation (SIE, PGDA). Dans chaque situation, on veillera à soigner le semis et y incorporer des légumineuses et des espèces non-météorisantes. Pour un pâturage automnal, une association d'avoine blanche, de trèfles et de vesces ou pois fourragers convient bien par exemple. L'ajout de crucifères comme du colza fourrager, du radis fourrager ou chinois a un impact positif au niveau alimentaire et sur la structure du sol. Pour un pâturage de printemps, on privilégiera par exemple seigle, triticales ou ray-grass avec une légumineuse comme le trèfle incarnat. Plus le couvert est diversifié, plus on sécurisera le rendement général. Une association de 3 à 6 espèces est recommandée.

Gestion du pâturage

Plusieurs solutions de clôtures électriques temporaires existent: les filets et les fils. Les filets sont relativement pénibles et long à installer. Les clôtures électriques à 3 ou 4 fils sont une bonne solution pour la contention sur les grandes cultures. Il existe des systèmes de pose et de dépose très pratiques et très rapides à mettre en œuvre. Cela va de l'enrouleur à manivelle classique jusqu'au système automatique sur quad. Les systèmes spider manuel ou quad et rappa sont les plus répandus.

La valorisation de cultures de couverture par le pâturage ovin fait l'objet d'un travail relativement récent en Wallonie. La dynamique est portée par le Collège des Producteurs afin de créer/élargir des partenariats entre cultivateurs et éleveurs, afin de valoriser les inter-cultures hivernales par le pâturage des moutons. Cette pratique constitue un cas d'étude du projet Horizon 2020 DiverImpacts (<https://www.diverimpacts.net/case-studies/case-study-4-be.html>), qui a pour but de promouvoir la diversification des cultures au sein de l'Union Européenne. Ce projet a pour partenaires wallons le Collège des producteurs et le CRA-W, Centre de Recherche Agronomique wallon. Il est appuyé par le Réseau wallon de Développement Rural dans son implémentation au titre de Groupe Opérationnel

3 Critères d'adoption

Proximité géographique

La proximité géographique est une condition sine qua non d'un partenariat éleveur-cultivateur pérenne.

Contractualisation du partenariat éleveur-cultivateur

Lorsque l'on fait pâturer des animaux sur la parcelle d'un autre agriculteur, il faut réaliser un contrat de pâturage afin de respecter la législation relative au taux de liaison au sol. Afin de jeter les bases d'un partenariat durable il convient d'évaluer sereinement la balance des coûts et bénéfices potentiels de ce partenariat (impacts économique environnementaux, sociaux, etc.). Il convient également de travailler la confiance et la qualité du relationnel afin de pérenniser ce partenariat. Tous les tenants et aboutissants techniques du pâturage des inter-cultures par les ovins, tant pour l'éleveur que le cultivateur, doivent pouvoir être mis sur la table.

